

CAP ING
Société par actions simplifiée au capital de 16.000 euros
Siège social : 8 rue de Tocqueville 75017 PARIS
RCS PARIS 792 450 850

PROCES VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente-et-un mars,

Monsieur Bertrand DULLIN, associé unique de la société CAP ING, société par actions simplifiée au capital de 16.000 euros, dont le siège social est sis 8 rue de Tocqueville 75017 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 792 450 850, a pris les décisions suivantes.

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, la société a consenti à la société A2L CONSULTANTS un abandon de créance en compte courant d'un montant de 67 658,64 euros, comptabilisé en charges exceptionnelles et pris en compte dans les comptes annuels soumis à l'approbation de l'associé unique.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice social clos le 30 septembre 2025, approuve tels qu'ils lui ont été présentés, dans leur totalité, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 9 527 euros.

L'associé unique, donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, approuve les opérations décrites dans le rapport sur les conventions visées aux articles L223-19 et L227-10 du code de commerce.

L'associé unique, donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique, prend acte que les comptes de l'exercice ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

L'associé unique, donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à un bénéfice net comptable de 9 527 euros au compte report à nouveau.

Conformément aux dispositions légales, l'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution intervenue au cours des trois derniers exercices.

L'associé unique, donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs aux porteurs d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'associé unique, donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, le Président a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Bertrand DULLIN,
Associé unique et Président



Désignation de l'entreprise <u>SAS Cap Ing</u>										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>8 Rue de Tocqueville</u> <u>75017</u> <u>PARIS</u>															
SIRET		7 9 2 4 5 0 8 5 0 0 0 0 1 3													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2									
										Exercice N clos le					
										3 0 0 9 2 0 2 5					
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net	
										1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012							
		Autres *		014				016							
	Immobilisations corporelles *		028		36 513		030		31 495		5 018				
	Immobilisations financières * (1)		040		407 049		042				407 049				
	Total I (5)		044		443 562		048		31 495		412 067				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052							
		Marchandises *		060				062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		104 891		070				104 891			
		Autres * (3)		072		74 133		074				74 133			
	Valeurs mobilières de placement		080				082								
	Disponibilités		084		6 761		086				6 761				
	Charges constatées d'avance *		092				094								
	Total II		096		185 785		098				185 785				
	Total général (I + II)		110		629 347		112		31 495		597 852				
PASSIF												Exercice N		NET	
												1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120						16 000				
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126						1 600				
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131				)		132				
	Report à nouveau				134						261 392				
	Résultat de l'exercice				136						9 527				
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142						288 519				
Provisions pour risques et charges				Total II		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166						22 380				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169		31 461		)		172 71 953				
	Comptes courants d'associés				173						215 000				
	Autres dettes				175										
	Produits constatés d'avance				174										
	Total III				176						309 333				
Total général (I + II + III)				180						597 852					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		5 580			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD															

CAP ING

Société par actions simplifiée au capital de 16 000€

Siège Social : 8 rue de Tocqueville - 75 017 Paris

RCS Paris 792 450 850

ARRETE DES COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2025

Annexe

Aux comptes annuels présentée en Euro

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 597 851,53 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 9 526,58 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

2. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 443 562 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	30 933	5 580		36 513
Immobilisations financières	463 708		56 659	407 049
TOTAL	494 641	5 580	56 659	443 562

Amortissements et provisions d'actif = 31 495 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	30 933	562		31 495
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	30 933	562		31 495

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	27 288	27 288	0	5 ans
Mat.bureau & informatique	9 225	4 207	5 018	3 ans
TOTAL	36 513	31 495	5 018	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	49		49
Actif circulant & charges d'avance	179 024	179 024	
TOTAL	179 073	179 024	49

Trésorerie et équivalent de trésorerie

Trésorerie	30 /09/2025
Disponibilités	6 761
TOTAL	6 761

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 16 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1600	10	16 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1600	10	16 000

Etat des dettes = 309 333 €

Etat des dettes	Montant total	A un an	A plus d'un an
Etablissements de crédit			
Dettes financières diverses	215 000		215 000
Fournisseurs	22 380	22 380	
Dettes fiscales & sociales	71 953	71 953	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	309 333	94 333	215 000